

LA BANQUE LAURENTIENNE ANNONCE LA PUBLICATION DE SA CIRCULAIRE DE SOLLICITATION DE PROCURATIONS

Montreal, le 15 février 2010 – La Banque Laurentienne du Canada (LB:TO) a annoncé aujourd'hui la publication et l'envoi à ses actionnaires de son avis d'assemblée annuelle des actionnaires ainsi que de sa circulaire de sollicitation de procurations de la direction. Ce document est disponible sur SEDAR et sur le site Internet de la Banque, dans la section Relations avec les investisseurs.

L'assemblée annuelle des actionnaires de la Banque Laurentienne aura lieu le 16 mars 2010, à Montréal. La circulaire contient toutes les informations nécessaires afin que les actionnaires puissent se prévaloir de leur droit de vote.

Conformément à la réglementation, la circulaire dresse un portrait complet des programmes de rémunération offerts aux membres de la direction de la Banque. Elle présente en outre les objectifs que le conseil d'administration a édictés en matière de rémunération de la haute direction, à savoir :

- de favoriser, en tout temps, par les programmes de rémunération, l'alignement des intérêts de la haute direction avec ceux des actionnaires;
- de favoriser la transparence quant à la gestion de la rémunération de la haute direction;
- d'attirer et retenir des membres de la haute direction compétents et motivés;
- d'établir une rémunération compétitive liée à la performance de la Banque; et
- de respecter les principes de gestion de rémunération en termes d'équité interne, externe et individuelle.

Ces objectifs se reflètent dans la rémunération versée au cours de l'année aux membres de la haute direction visés. Par ailleurs, une partie significative de la rémunération des membres de la haute direction est liée aux performances futures de l'entreprise, selon des objectifs pré-établis par le conseil d'administration. Par exemple, 50 % de leur prime annuelle octroyée dans le cadre du programme de rémunération à court terme doit être convertie en unités d'actions restreintes. Ces unités d'actions simulent le cours de l'action de la Banque, de sorte que le dirigeant bénéficie de la hausse et est impacté par toute baisse de la même façon que les actionnaires.

Les actionnaires de la Banque Laurentienne sont invités à voter, pour la première fois, de façon consultative, sur l'approche en matière de rémunération des membres de la haute direction visés. En plus de recevoir les états financiers, les actionnaires sont également invités à voter sur les propositions d'actionnaires reçues, la nomination du vérificateur et pour l'élection de 13 candidats au poste d'administrateur. Les candidats sont les suivants :

- Lise Bastarache, économiste et administratrice de sociétés
- Jean Bazin, C.R., avocat-conseil auprès de Fraser Milner Casgrain s.e.n.c.r.l., avocats
- Richard Bélanger, FCA, président de Groupe Toryvel inc.
- Ève-Lyne Biron, présidente et chef de la direction de Biron Groupe Santé inc.
- Isabelle Courville, présidente d'Hydro-Québec TransÉnergie
- L. Denis Desautels, O.C., FCA, comptable agréé et administrateur de sociétés
- Pierre Genest, président du conseil de SSQ, Société d'assurance-vie inc.
- Michel Labonté, administrateur de sociétés
- Carmand Normand, président du conseil d'Addenda Capital inc.
- Jacqueline C. Orange, administratrice de sociétés
- Marie-France Poulin, vice-présidente de Groupe Camada inc.
- Réjean Robitaille, président et chef de la direction de la Banque Laurentienne
- Jonathan I. Wener, C.M., président du conseil de Gestion Canderel inc.

À propos de la Banque Laurentienne

La Banque Laurentienne du Canada est une institution bancaire dont les activités s'étendent à l'échelle du Canada. Elle offre à ses clientèles tout un éventail de services financiers diversifiés et se distingue grâce à l'excellence de son service, à son accessibilité et à sa convivialité. La Banque dessert les particuliers et les petites et moyennes entreprises, et elle offre également ses produits à un vaste réseau d'intermédiaires financiers par l'entremise de B2B Trust. Enfin, elle offre des services de courtage de plein exercice par l'intermédiaire de Valeurs mobilières Banque Laurentienne.

La Banque Laurentienne est solidement implantée au Québec, où elle exploite le troisième plus important réseau de succursales bancaires. Ailleurs au Canada, la Banque détient une position de choix dans des segments de marché spécifiques. La Banque Laurentienne du Canada gère un actif au bilan de plus de 22 milliards \$, et des actifs administrés de plus de 14 milliards \$. Fondée en 1846, elle emploie aujourd'hui plus de 3 500 personnes.

-30-

Renseignements :

Gladys Caron

Vice-présidente

Affaires publiques, communications et relations avec les investisseurs

514 284-4500, poste 7511

gladys.caron@banquelaurentienne.ca